

GESTION DURABLE DU BASSIN MARTINIQUE

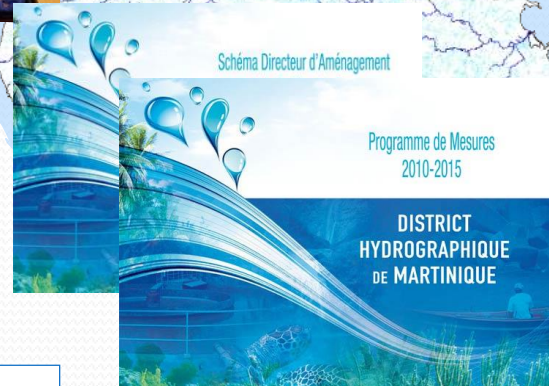
PLANIFICATION ET FINANCEMENT



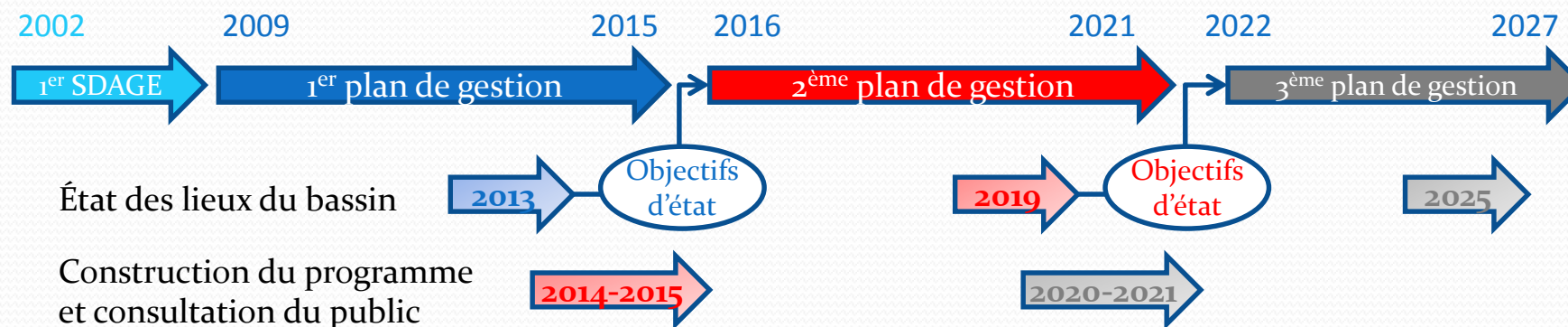
Un cadre d'action partagé



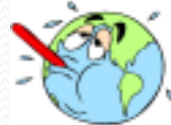
Et leurs satellites et opérateurs



Répond à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) et sa transposition en droit français



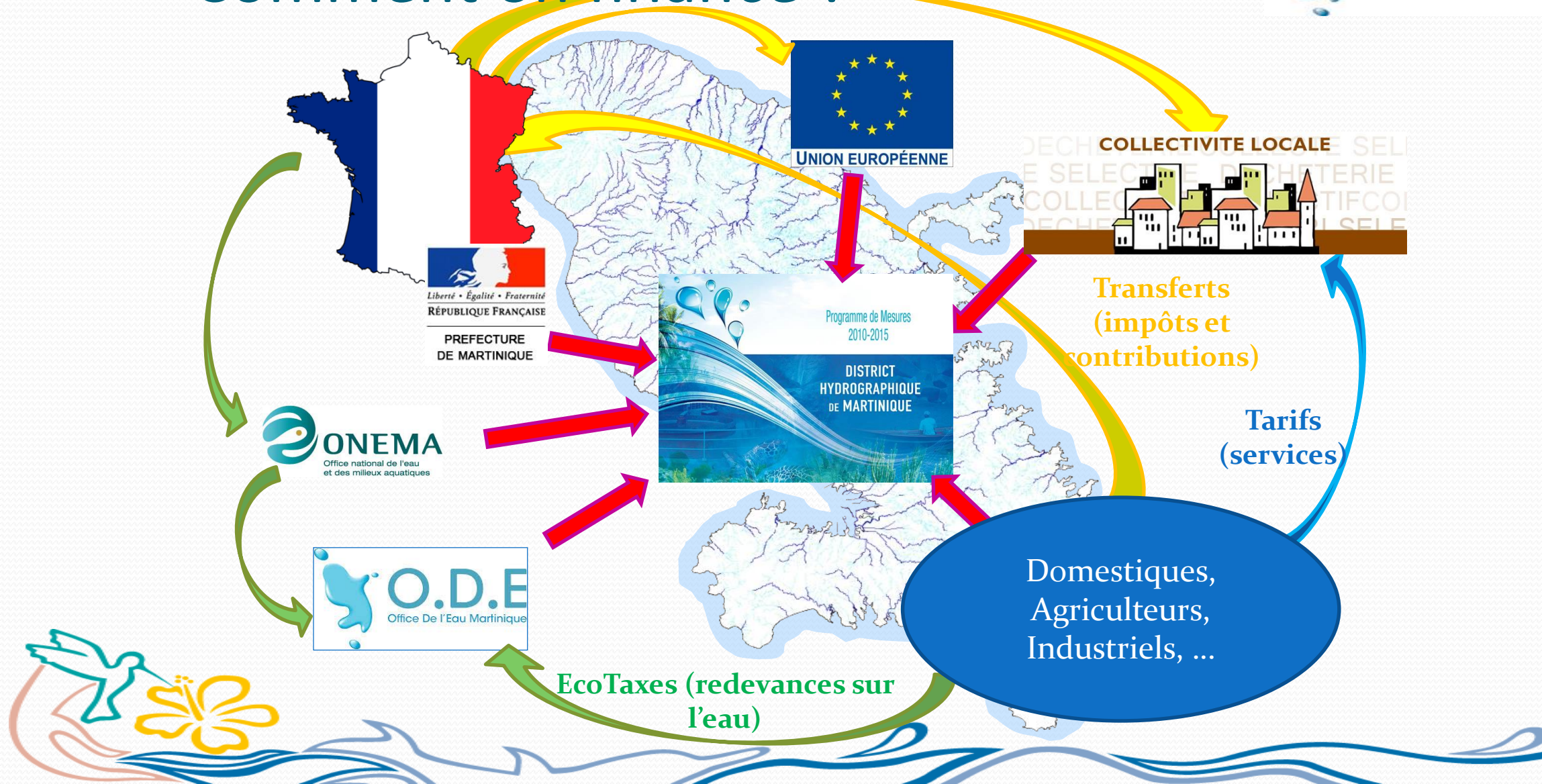
- Plan (cycle) de gestion sur 6 ans
- Objectif d'état des « Masses d'Eau »
- Obligations de résultats associées au programme d'action
- Modalités d'évaluation et de suivi
- Évaluation des incidences économiques, participation du public, prise en compte changement climatique, ...



En pratique à l'ODE



Comment on finance ?



Quelques autres grands chantiers devant nous

Gestion intégrée des eaux pluviales

- **Compensation sur l'ensemble du bassin versant :**
 - Limiter l'érosion (limiter les vitesses d'écoulement, aménager les exutoires)
 - Obtenir un traitement qualitatif (épuration dans les noues, fossés enherbés et ouvrages de rétention végétalisés)
 - Limiter l'ampleur des inondations en aval (maintien des niveaux de protection suffisants – économie d'infrastructures)
- Schéma directeur d'aménagement hydraulique et zonage pluvial (intégration au PLU et SCOT à terme)
- Développer des solutions de génie écologique adaptées au territoire
- Appui technique aux acteurs
- Promouvoir l'approche environnementale de l'urbanisme
- Trouver des solutions multifonctionnelles (paysage, promenade, espace de sport, ...)
- Attention particulière dans les nouvelles zones d'urbanisation (lotissements et zones d'activité)
- Quelques démarches engagées à promouvoir : schéma pluvial, bassins de compensation végétalisés et multifonctionnels à l'étude ...



Aménagement et entretien des cours d'eau, remise en valeur des zones humides

- Cellule d'assistance technique pour l'aménagement et l'entretien des cours d'eau
- Montrer la pertinence technique et économique de l'ingénierie écologique
- Généralisation à l'échelle de la Martinique d'infrastructures vertes :
recréation d'espaces de respiration hydraulique, renaturation des lits et berges,
- Promouvoir un changement de paradigme auprès des aménageurs sur la gestion des écoulements



La Martinique est à saturation et ne peut plus aller plus loin avec le « tout béton »

Encore une fois le changement climatique interroge : précipitations, biodiversité,





Agir aujourd'hui pour préserver l'eau de
demain...



C'est l'affaire de tous !



Merci de votre attention !

www.eaumartinique.fr

www.observatoire-eau-martinique.fr

